

FINANCES PUBLIQUES. Dix trésoreries sur la sellette

En 2021, les trésoreries de Vendée vont se transformer, voire disparaître. Coup d'œil sur les pistes de réflexions esquissées sur le département dans le cadre de la réforme des « réseaux de proximité » des Finances publiques.

Grand chambardement dans les Finances publiques. Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des comptes publics, veut réformer « les réseaux de proximité ». Avec une mesure phare : la suppression des trésoreries ou leur transformation en accueil de proximité. Une piste de réflexion qui fait bondir l'intersyndicale qui demande « le retrait pur et simple de la réforme ».

Fermetures. En Vendée, sur les 21 trésoreries, dix devraient fermer leurs portes : Moutiers-les-Mauxfaits, Sainte-Hermine, Noirmoutier, Chaillé-les-Marais, Beauvoir-sur-Mer, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Mortagne-sur-Sèvre, La Châtaigneraie et Chantonay. En contrepartie, la direction vendéenne des Finances prévoit d'installer sur ces communes des « accueils de proximité ».

« Le réseau ne peut pas

rester en l'état. De nombreux sites fonctionnent avec trois ou quatre personnes. En cas de congés, formations ou d'arrêt, on est obligé de fermer », déplore Alfred Fuentes, directeur des Finances publiques de Vendée.

Ouvertures. Conséquence des suppressions, la direction des Finances prévoit de redéployer ses services dans huit nouvelles communes : Givrand, Les Achards, Talmont-Saint-Hilaire, Rives-d'Autise, La Tardière, Saint-Fulgent, Les Essarts en Bocage et La Verrie. Elles accueilleront essentiellement des conseillers des collectivités locales.

Pour les usagers. Sur les 400 000 Vendéens ayant fait une déclaration, près de 100 000 ont poussé la porte des Trésors publics cette année. Une fréquentation à la hausse liée à la dématérialisation de la déclaration sur le revenu et le prélèvement à la source.

Pour eux, des permanences seront mises à disposition, plusieurs jours par semaine, dans quatorze communes vendéennes. L'ouverture d'un quinzième accueil est en négociation au Poiré-sur-Vie. Ces perma-



Frédéric Bail, administrateur, Alfred Fuentes, directeur départemental des Finances, et Fabien Dhermy, responsable de la division stratégie, ont dévoilé les cartes de la réforme des réseaux de proximité des Finances publiques.

nences pourront avoir lieu dans les mairies, au siège des communautés de communes, dans les Maisons de services au public, les trésoreries actuelles, voire les futures Maisons France services.

Pour les collectivités. Dans tous les sièges des communes, la direction départementale va envoyer des conseillers des collectivités locales « spécialement formés sur les questions de fiscalité et à la disposition des élus ».

Service aux particuliers. Le service des impôts aux particuliers pourrait disparaître aux Sables-d'Olonne, Luçon, Fontenay-le-Comte et

Fuentes. « Il n'y aura pas de transferts croisés de Challans aux Herbiers comme j'ai pu l'entendre. »

Pour aider à la mobilité d'une partie des 800 fonctionnaires, la direction a prévu une série de dispositifs comme le travail à distance, le télétravail, les plans de formation, l'accompagnement financier en cas de déménagement (15 000 à 30 000 €) ou de réorientation professionnelle. De leur côté, les syndicats craignent la suppression d'une centaine

d'emplois. **Concertation.** Malgré les annonces ministérielles et les déclarations syndicales, « rien n'est figé pour le moment », a rappelé Alfred Fuentes.

« Certaines choses peuvent encore bouger ». Notamment au cours des discussions avec les élus, le personnel et les syndicats qui vont perdurer jusqu'à fin septembre, début octobre. Avec une mise en œuvre de la réforme de 2021 à 2023.

Nicolas Pipelier

→ « La logique domaniale »

L'intersyndicale fait une autre lecture de la réforme. Pour elle, le ministère des Finances envisage simplement de fermer « toutes les trésoreries » pour laisser place à quatre back-offices ou services de gestion comptables aux Sables, Luçon et deux à La Roche. Ce que réfute le directeur départemental des Finances.

« C'est une logique domaniale et économique qui prévaut. Dans la plupart des trésoreries, on est locataire. On garde des implantations, là où l'on est propriétaire et on ferme les autres », dénonce Sébastien Lièvre, délégué FO, syndicat majoritaire. « On va se retrouver avec des boîtes aux lettres virtuelles ou des personnes qui prendront en compte les demandes et les enverront à La Roche. »

Pour contrer ces mesures, l'intersyndicale demande aux élus de se positionner et « voter une délibération » contre la réforme.

aux Herbiers. Sur ce sujet, Alfred Fuentes dit vouloir batailler auprès de son ministère pour « conserver les services des Sables et des Herbiers. »

Service aux entreprises. Une réflexion est en cours pour une fermeture des services des impôts des entreprises à Challans, La Roche-sur-Yon et Les Sables. En revanche, deux antennes devraient ouvrir à Fontenay et aux Herbiers.

Pour les salariés des impôts. « Il n'y aura pas de mobilité forcée. Chaque situation sera prise en compte individuellement par le directeur des ressources humaines », a assuré Alfred